

Compte-rendu du Conseil Municipal de LA COURTINE
du 25 Novembre 2020

Délibérations adoptées par le Conseil Municipal

PRESENTS : MICHELON Jean-Marc, CHASSAING Bernard, MEMPONTEL Daniel, PRIEUR Marcelle, LACROIX-BESSE Suzanne, LEGATHE Fabrice, THAUMIAUX Delphine, GRANET Sandrine, ROMAN Alexandru, COUVREUR Julien, RAYNAUD-LONGY Gaëlle.

REPRESENTE : QUESNEL Thierry, PIQUET Rémy.

ABSENT : LONGY Camille, JULIEN Sophie.

Secrétaire de séance : RAYNAUD-LONGY Gaëlle.

- Portant sur « Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des commissions communautaires »

« Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de désigner les membres suivants :

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées :

Titulaire : LACROIX-BESSE Suzanne

Suppléant : LEGATHE Fabrice

Commission Ressources :

Titulaire : GRANET Sandrine

Suppléant : LACROIX-BESSE Suzanne

Commission Économie et attractivité :

Titulaire : GRANET Sandrine

Suppléant : RAYNAUD-LONGY Gaëlle

Commission Proximité et citoyenneté :

Titulaire : THAUMIAUX Delphine

Suppléant : ROMAN Alexandru

Commission Préservation de l'environnement :

Titulaire : RAYNAUD-LONGY Gaëlle

Suppléant : GRANET Sandrine

Commission Aménagement de l'espace :

Titulaire : LACROIX-BESSE Suzanne

Suppléant : LEGATHE Fabrice »

- Portant sur « Remboursement d'acompte – régie des gites »

« Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder au remboursement de l'acompte de 37,50 € en faveur du locataire du gîte n°455 et de 47,50 € en faveur du locataire du gîte n°960. Donne pouvoir à Monsieur le Maire d'effectuer l'ensemble des démarches nécessaires auprès de la Trésorerie. »

- Portant sur « la vente de biens communaux »

« Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de la vente de certains biens communaux et charge Monsieur le Maire de saisir un ou plusieurs professionnels de l'immobilier afin de définir le prix de vente.

Le Conseil Municipal se réunira ultérieurement afin de fixer le prix et de désigner l'acquéreur. »

Questions diverses

Téléthon 2020

Malgré la pandémie, le combat pour les malades et leurs familles continuent. Madame SAUTY, coordinatrice secteur Sud Creuse, nous informe que la collecte de fond est bien organisée cette année, avec des modalités différentes : les dons à l'ordre de l'AFM peuvent être adressés à Madame Denise ROUGIER, 33 rue de la Liberté 23100 La Courtine ou déposés dans une urne mise à disposition à la mairie de La Courtine. Un reçu vous sera ensuite adressé.

Décorations et installations de fin d'année

Sous l'impulsion du Conseil municipal, les associations préparent des décorations qui seront installées en différents lieux de la Commune. La distribution habituelle de sapins ne sera pas organisée cette année mais les habitants et les commerçants peuvent bien entendu décorer leur devant de porte afin de participer à l'enjolivement de La Courtine pour les fêtes de fin d'année.

Acquisition de matériel

Un nouveau jeu a été commandé pour remplacer celui qui est endommagé à l'aire de jeux. De nouveaux bancs et tables vont également être ajoutés notamment autour de l'étang du Grattadour.

Ecole

La classe de GS / CP est fermée par l'Education Nationale les 26 et 27 novembre dans la mesure où le service de remplacement de l'Education Nationale ne dispose d'aucun professeur disponible pour remplacer celui absent. Le Conseil Municipal estime que cette situation est intolérable.

Réactivation registres communaux des personnes vulnérables

Les registres communaux des personnes vulnérables ont été réactivés à la demande de Madame la Préfète. Comme lors du premier confinement, des conseillers municipaux prendront des nouvelles des personnes qui y figurent en les contactant par téléphone.

Le texte complet des délibérations sera, à compter du 27 novembre 2020 consultable dans le registre des délibérations.